Envoyé en préfecture le 12/03/2026
Reçu en préfecture le 12/03/2026
Publié le
ID : 056-200066785-20260312-B_2026_010-DE

Bureau Communautaire du 5 mars 2026 Délibération n°B_2026_010

L'an deux mille vingt six, le cinq mars à 16 heures 30 le Bureau Communautaire légalement convoqué le 27 février 2026, s'est réuni à OBC Malestroit sous la présidence de M. Jean-Luc BLEHER

Séance publiée le : 27 février 2026

Membres du Bureau Communautaire en exercice : 16

Etaient présents (11) :
BLEHER Jean-Luc, STRICOT Gaëlle, LELIEVRE Pierrick, YHUEL Yann, HERVE Muriel, MARCY Christelle, HOURMAND Sylvie, GUE Thierry, GENOUEL Fabrice, HURTEBIZE Didier, DE CHABANNES Alain

Absents ayant donné pouvoir (1) :
HERRY Marie-Hélène donne procuration à DE CHABANNES Alain

Absents excusés (2) :
GICQUELLO Bruno, GUIHARD Jean-François

Secrétaire de séance : Mme Gaëlle STRICOT

Objet : - Commande publique - Logiciel métier déchets – Lancement de procédure, attribution et signature du marché

Madame la Vice-Présidente informe le bureau communautaire que le marché M2213 relatif à la fourniture, l'installation et la maintenance d'un système de contrôle d'accès pour les 3 déchèteries de l'Oust à Brocéliande communauté arrive à son terme le 13 juin 2026. La société TRADIM, attributaire du marché, utilise le logiciel ECOCITO pour lequel elle dispose des droits exclusifs de propriété intellectuelle. Ce logiciel métier du service déchets sert également comme portail usagers depuis 2 ans.

Il y a donc lieu de procéder au renouvellement du marché pour les prestations suivantes :

- Contrat de maintenance de bornes, de barrières et de moyens d'accès (carte, badges) et de PDA en déchèterie.
- Pour la partie logiciel métier pour le service déchets :
  - gestion de la relation usagers :
    - suivi des usagers,
    - gestion des réclamations des usagers
    - facturation de la REOMi des ménages et non ménages et dépôts en déchèteries
  - gestion des déchèteries (demande des rotations, bons de dépôts des pros, nombre de passages, planning des déchèteries, restriction de l'accès aux redevables du territoire, identification des professionnels et de leurs apports)
  - gestion de la collecte (création et gestion des ordres de service dématérialisés d'interventions, comptabilisation des levées de bacs et des dépôts de sacs OMR)
- Plateforme usagers permettant :
  - de suivre ses usages du service (nombre de levées de bacs et de dépôts de sacs d'OMR)
  - de suivre sa facturation
  - d'ajuster son dossier administratif

Elle présente le cahier des charges référencé M2610 et précise que le montant prévisionnel du marché s'élève à 140 000,00 € HT.

Elle précise ensuite les modalités de la consultation des entreprises :

- Marché passé en vertu de l'article R2122-3 3° du Code de la Commande Publique et conclu sans publicité ni mise en concurrence préalables (existence de droits d'exclusivité, notamment de droits de propriété intellectuelle)
- Consultation sans publicité ni mise en concurrence auprès de l'entreprise TRADIM – 17 rue du Delta – 75009 PARIS ; SIRET : 420 505 083 00030
- Marché d'une durée de deux ans, renouvelable de manière tacite 2 fois un an

Le Bureau communautaire est invité à se prononcer sur :

Envoyé en préfecture le 12/03/2026
Reçu en préfecture le 12/03/2026
Publié le
ID : 056-200066785-20260312-B_2026_010-DE

- L'AUTORISATION donnée au président, ou à son représentant, de procéder à la consultation des entreprises dans les conditions décrites ci-dessus,
- L'AUTORISATION donnée au président, ou à son représentant, d'attribuer le marché à l'entreprise Tradim susmentionnée dans la limite des crédits inscrits au budget,
- L'AUTORISATION donnée au président, ou à son représentant, de signer toutes les pièces relatives à cette affaire.

Le Bureau Communautaire, adopte la proposition ci-dessus, après en avoir délibéré à l'unanimité

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits
Pour extrait conforme,
Le président
Monsieur Jean-Luc BLEHER

